

Réf: Dossier 306373

Avis de constitution

SOCIETE « AMARA DISTRIBUTION COTE D'IVOIRE » en abrégé « AD-  
CI »

Siège ABIDJAN COCODY ATTOBAN DERRIERE LE  
SUPER MARCHE AUCHAN, LOT 2820, ILOT 08, BP 467  
ANYAMA, Lot 2820, Ilot 08

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 mars 2024 reçus et enregistrés au CEPICI le 09 avril 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMARA DISTRIBUTION COTE  
D'IVOIRE » en abrégé « AD-CI »

Objet : ACHAT ET VENTE DE DENREES ALIMENTAIRE, DISTRIBUTION, FOURNITURES DE BUREAU, MATERIELS ET MOBILIER DE BUREAU, CONSTRUCTION, BTP, TRANSPORT, TOUS TRAVAUX ET PRESTATIONS DIVERSES. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ATTOBAN DERRIERE LE  
SUPER MARCHE AUCHAN, LOT 2820, ILOT 08, BP 467  
ANYAMA, Lot 2820, Ilot 08

Dirigeant(s) M DAGNOGO AMARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03882 du 02/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24039/GTCA/RC/2024 du 02/05/2024

